

**Sujet :**[INTERNET] Avis totalement défavorable au projet  
CATELLA

**Date :**Thu, 22 Jun 2023 14:27:18 +0200 (CEST)

**De :**

**Répondre à :**

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Je renouvelle ma contribution à l'enquête publique, et j'insiste pour cette enquête complémentaire, sur le fait que les objectifs affichés par le Président de la République, de souveraineté économique, donc de relocalisation de l'industrie, sont contradictoires avec ce type de projet. Sauf si CATELLA est capable dès maintenant de prouver que les cellules de ses 2 plateformes sont vendues ou louées à des entreprises locales. Le peut-il ? Y-a-t-il un cahier des charges qui fait de la relocalisation de l'économie l'objectif du projet ? Sinon, ce seront bien des centaines de camion en plus sur les routes et sur de longues distances, les trajectoires neutralité carbone et ZAN non prises en compte, le déficit structurel de la balance commerciale avec un pic à 160 milliards d'euros en 2022 promis à un grand avenir.

On peut dissoudre les soulèvements de la terre, le GIEC nous avertit que le problème écologique restera urgent et entier. Dissoudre le peuple qui se révolte, c'est le rêve de tout pouvoir politique. Cela ne dissout pas les problèmes. Non au projet CATELLA comme à tous ceux de la même veine. Je ne vois pas comment le Président de la République c'est à dire l'État et son représentant local le préfet pourraient approuver un tel projet, s'ils prennent au sérieux leurs propres discours.

Romorantin,  
Yvon Chéry